

**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE** : [lkadri@outlook.com](mailto:lkadri@outlook.com)

Ligne directe : (514) 954-6903  
Courriel : [sdyotte@barreau.qc.ca](mailto:sdyotte@barreau.qc.ca)

**PERSONNEL et CONFIDENTIEL**

Le 28 août 2024

**Me Leila Kadri**  
390 Boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Bureau 300  
Montréal QC H3L3T5

**OBJET : Me Sébastien Dyotte c. « Me » Jacqueline Sanderson**  
**Plainte disciplinaire # 06-23-03434**  
**N/D : 2023-00269630-DYO**

---

Maître,

La présente fait suite à notre entretien téléphonique de ce jour.

Nous comprenons que malgré avoir stipulé par courriel reçu ce matin que vous seriez la cessionnaire de « tous les dossiers » de Madame Sanderson, vous seriez uniquement disposée à prendre les dossiers de nature familiale et possiblement quelques dossiers civils. Vous ne faites aucun droit pénal ou criminel.

Nous comprenons que vous aller tenter de convoquer Madame Sanderson à vos bureaux demain afin qu'elle vous explique certains dossiers. Comme le soussigné vous a expliqué au téléphone, il est impératif que vous preniez rapidement position et identifier les dossiers que vous allez garder afin que, de notre côté, nous puissions contacter les clients « orphelins » sans délai pour qu'ils récupèrent rapidement leur dossier et se trouvent un avocat afin qu'ils ne perdent pas de droits.

Nous vous demandons donc de nous aviser dans les meilleurs délais et **au plus tard le jeudi 29 août 2024 à 17h** afin que nous prenions les démarches appropriées dans les dossiers que vous ne prendrez pas.

Je joins tel que discuté un modèle de lettre qui pourra être envoyé aux clients dont vous serez la cessionnaire.

---

En terminant, il est important de vous rappeler que Madame Sanderson, une fois votre rencontre de demain effectuée, ne pourra plus intervenir à quelque titre que ce soit dans les dossiers. Pour éviter toute ambiguïté, je vous cite l'article 124 de la Loi sur le Barreau :

*Un avocat qui prête son nom à une personne devenue inhabile à exercer la profession ou à toute autre personne qui n'est pas avocat, ou qui lui permet d'employer son nom pour exécuter un acte réservé à un avocat, ou qui emploie ou garde à son emploi une personne radiée du Tableau ou destituée comme notaire ou qui tolère, sans raison valable, sa présence dans son étude, commet un acte dérogatoire et est passible des sanctions prévues à l'article 156 du Code des professions (chapitre C-26)*

Je compte sur votre collaboration pour vous assurer du respect de cette disposition légale.

Si vous avez des questions relativement à ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**M<sup>e</sup> SÉBASTIEN DYOTTE**  
Syndic adjoint

SD/ms

c.c. Madame Jacqueline Sanderson  
Madame Patricia Joseph, Inspectrice au Bureau du Syndic

p.j. Modèle de lettre aux clients

**PERSONNEL ET CONFIDENTIEL**

Le (date)

Mme ou M.

**OBJET: Votre dossier:**

Madame ou Monsieur,

La présente a pour but de vous informer que Madame Jacqueline Sanderson n'est plus membre du Barreau du Québec depuis sa radiation temporaire effective à compter du 21 août dernier et est donc dans l'impossibilité d'agir dans le cadre du mandat que vous lui aviez confié.

La soussignée a accepté d'agir à titre de cessionnaire et a repris possession du dossier que Madame Sanderson possédait en votre nom.

Dans les circonstances, vous avez l'obligation de vous trouver un nouvel avocat ou de comparaître personnellement, dans les plus brefs délais, si un dossier est existant devant un tribunal.

Vous avez l'entière liberté de confier votre dossier à l'avocat de votre choix.

Nous vous demandons donc d'entrer en communication avec la soussignée dès la réception de la présente, afin de nous indiquer à quel moment vous souhaitez récupérer votre dossier à notre bureau ou à quel avocat ledit dossier doit être acheminé.

Par ailleurs, si c'est ce que vous désirez, il est possible de confier le mandat de vous représenter à la soussignée.

Dans l'attente d'une communication de votre part, veuillez agréer, Madame / Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

M<sup>e</sup> Leila Kadri